



Commune de Brunehaut

# Déclaration de politique communale

Mandature 2024-2030

Conformément à l'article L1123-27 du Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation

# Table des matières

<b>PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
<b>LE PERSONNEL COMMUNAL.....</b>	<b>4</b>
<b>ZONE DE SECOURS &amp; POLICE .....</b>	<b>4</b>
<b>LES TRAVAUX : PRIORITES ET ACTIONS.....</b>	<b>4</b>
<b>LES BATIMENTS.....</b>	<b>5</b>
<b>LUTTE CONTRE LES INONDATIONS .....</b>	<b>5</b>
<b>SECURITE ROUTIERE .....</b>	<b>6</b>
<b>CIMETIERES.....</b>	<b>6</b>
<b>BIEN-ETRE ANIMAL .....</b>	<b>7</b>
<b>DEVELOPPEMENT RURAL .....</b>	<b>7</b>
<b>ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ENERGETIQUE.....</b>	<b>7</b>
<b>PROPRETE PUBLIQUE.....</b>	<b>8</b>
<b>ÉTAT CIVIL/POPULATION .....</b>	<b>8</b>
<b>ASSOCIATIF .....</b>	<b>8</b>
<b>SPORT .....</b>	<b>8</b>
<b>LOGEMENT .....</b>	<b>9</b>
<b>AGRICULTURE.....</b>	<b>9</b>
<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .....</b>	<b>9</b>
<b>GESTION DES FINANCES COMMUNALES.....</b>	<b>9</b>
<b>MOBILITE ET MOBILITE DOUCE .....</b>	<b>10</b>
<b>ENSEIGNEMENT.....</b>	<b>10</b>
<b>ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE .....</b>	<b>11</b>
<b>JEUNESSE.....</b>	<b>11</b>
<b>PARTICIPATION CITOYENNE .....</b>	<b>11</b>
<b>PETITE ENFANCE.....</b>	<b>12</b>
<b>NOS AINES .....</b>	<b>12</b>
<b>PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.....</b>	<b>12</b>
<b>SOUTIEN AUX CITOYENS FRAGILISES.....</b>	<b>12</b>
<b>SANTE ET BIEN-ETRE .....</b>	<b>13</b>
<b>COMMUNICATION.....</b>	<b>13</b>
<b>COMMERCE.....</b>	<b>13</b>
<b>TOURISME .....</b>	<b>13</b>
<b>CULTURE .....</b>	<b>14</b>

## Préambule

La présente Déclaration de Politique Communale constitue le projet politique pour la Commune de Brunehaut que la majorité issue de l'élection du 13 octobre 2024 et qui est composée des groupes USB, IC-MR et Les Engagés, entend mettre en œuvre durant les 6 ans à venir. Elle est le fruit de la mise en commun des programmes de ces partis et de la consultation des services administratif et ouvrier de la Commune.

Avant de détailler les objectifs de cette Déclaration de Politique Communale, il convient de rappeler le contexte socio-économique de l'entité.

Notre entité est composée de 9 villages sensiblement égaux en termes de population qui totalisent 8100 habitants, ce qui traduit une certaine stabilité. Une des principales préoccupations de la majorité doit dès lors être de maintenir ce niveau de population et si possible de faire en sorte qu'il augmente au même rythme que l'ensemble du pays. Pour cela, la Commune peut compter sur de nombreux atouts dont notamment un dense réseau de services, un cadre de vie agréable, de nombreux commerces, artisans et indépendants, un enseignement communal de qualité composé de 7 implantations scolaires dont deux en immersion (néerlandais et anglais), une vie associative dynamique et une fiscalité attractive pour une telle commune. Cela étant, la Commune se doit de renforcer ses atouts afin de maintenir et d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et développer son parc résidentiel tout en maintenant une ruralité de qualité.

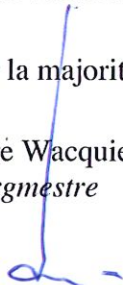
Nous sommes à l'aube d'une période qui sera remplie de défis. Qu'il s'agisse de l'augmentation du coût de la vie pour les citoyens, de la tension budgétaire des pouvoirs publics qui imposeront à chacun de prendre part aux économies ou changements climatiques dont les effets se font de plus en plus ressentir.

Tous ces défis nous imposent une gestion communale rigoureuse, économe et transparente. Cette gestion devra aussi tenir compte des paramètres de nos organes supra-communaux dont nous n'avons pas la complète maîtrise, et se réguler avec l'ensemble des partenaires institutionnels de Wallonie Picarde, comme IPALLE, le PNPE, IDETA, la SLHE, la zone de Police ou encore la zone de secours.

La DPC n'est pas un catalogue de bonnes intentions. Sa traduction en objectifs opérationnels, se fera dans le Plan Stratégique Transversal. Les actions, les indicateurs, et l'évaluation elle-même de ce concret parcours passent indéniablement par nos équipes techniques, administratives. Et la collaboration et l'expertise de nos 2 grades légaux, Nathalie Bauduin et David Verhelst, s'avèrent indispensables.

Pour la majorité USB-IC/MR-Les Engagés

Pierre Wacquier  
*Bourgmestre*



Pierre Gérard  
*3<sup>e</sup> Echevin*



Muriel Delcroix  
*1<sup>er</sup> Echevine*



Pierre Legrain  
*4<sup>e</sup> Echevin*



Charles Déséveaux  
*2<sup>e</sup> Echevin*



Clara Hurbain  
*Présidente du CPAS*



## **Le personnel communal**

Nous étudierons la mise en place du deuxième pilier de pension pour le personnel communal.

Nous maintiendrons le volume de l'emploi actuel tout en veillant à l'équilibre budgétaire. Nous favoriserons une administration de proximité, une préservation des services publics et de ses missions.

Nous mettrons également en œuvre des actions visant à améliorer le cadre de travail et le bien-être au travail, en promouvant le confort et l'ergonomie.

Une incitation et une sensibilisation accrues à la mobilité douce seront mises en place, favorisant des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement. Par ailleurs, nous valoriserons le personnel à travers un plan de formation continu, afin de soutenir leur développement professionnel et de garantir une meilleure qualité de service.

## **Zone de secours & Police**

Il est indispensable de développer la collaboration avec la zone de secours notamment pour les exercices d'évacuation, obtenir des avis sur les situations difficiles au sein de la commune, gérer au mieux les événements festifs et la planification d'urgence,

La communication entre la zone de secours de Wallonie picarde, la police et la commune doit s'inscrire dans une logique de prévention et d'évaluation.

Nous renforcerons aussi la collaboration avec la SWDE afin d'assurer une vérification régulière des infrastructures liées à la sécurité incendie, notamment la pression des bouches d'incendie.

Après l'installation de nos sept policiers dans le nouveau commissariat, le travail de proximité sera plus facile et la collaboration avec l'administration encore plus efficace. Une des priorités demandées à la zone sera de mettre l'accès sur la relation avec le citoyen : accueil, protection des biens, prévention des vols. Il est évident que les missions transversales de notre police touchent également la sécurité routière et l'encadrement de nos manifestations patriotiques, associatives et festives. Tout cela sera relayé au collège de police et au conseil zonal de sécurité

## **Les Travaux : Priorités et Actions**

La commune s'engage dans une gestion proactive des travaux afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et d'assurer leur sécurité. Plusieurs axes stratégiques ont été identifiés pour les années à venir.

Financement : Une demande sera adressée au Directeur Financier pour la création de fiches de consommations budgétaires relatives aux dossiers en cours. Ce suivi détaillé permettra une gestion optimale des ressources financières et une priorisation des travaux en fonction des besoins.

L'aménagement des trottoirs sera poursuivi, et intensifié. Une priorité sera accordée aux zones résidentielles denses, aux cités ou aux endroits potentiellement insécurisants. Ces travaux intégreront l'utilisation de divers matériaux en fonction des réalités et besoins de terrain. Ils seront inscrits et financés dans les futurs Programmes d'Investissement Communaux (PIC).

Gestion : comme pour les bâtiments, un état des lieux des voiries, agendé et adapté à nos ressources humaines, sera mis en place. Ces informations permettront de cibler les interventions nécessaires pour améliorer la sécurité, le confort des usagers et leur cadre de vie.

Entretien : le nettoyage et la propreté de nos rues et trottoirs constituent naturellement une priorité quotidienne et une adaptation permanente vu l'évolution du climat et les impositions vis-à-vis de l'utilisation des produits phytosanitaires. Une révision des équipements disponibles pour les équipes d'ouvriers sera entreprise, afin de garantir une meilleure efficacité et un environnement plus propre.

Collaborations : enfin, une réflexion sera menée pour identifier les projets qui peuvent potentiellement faire l'objet d'un financement supra-communal ou d'un partenariat public-privé. Cela inclut notamment des initiatives autour des collectivités d'énergie (centrale de biométhanisation, ...), des infrastructures (piscine, ...), des zones artisanales afin de répondre aux attentes des habitants et aux objectifs de durabilité et de ruralité.

Ce plan d'action ambitieux et structuré reflète l'engagement de la commune à améliorer la qualité de ses infrastructures, tout en anticipant les besoins futurs.

Une plateforme sera mise en place pour faciliter les demandes venant des citoyens vers l'administration communales et les services techniques et ce afin de pouvoir gagner en qualité d'information et de réactivité.

## **Les Bâtiments**

La gestion des bâtiments communaux constitue une priorité pour la commune, tant pour garantir leur bon fonctionnement que pour répondre aux besoins du personnel administratif, des services, de nos citoyens et associations.

Afin de planifier leur entretien et leur adaptation aux impératifs de performance énergétique, l'état des lieux complet de l'ensemble des bâtiments communaux sera réactualisé. Cet inventaire et sa gestion seront intégrés numériquement pour agencer efficacement les travaux et permettre un suivi optimal.

Par ailleurs, cet état des lieux permettra d'optimiser la gestion des ressources humaines. Les orientations de l'expertise de nos ouvriers, l'élaboration de plannings concentrés sur leurs compétences, favoriseront une organisation optimale des interventions et des équipes.

Concernant les projets spécifiques, à court terme, l'ancien bâtiment de la police sera réaménagé par les ouvriers communaux, afin de transformer ces locaux en salle de réunion. L'actuelle salle du collège sera, quant à elle, transformée en bureau, avec une affectation envisagée pour les services administratifs.

Enfin, nous poursuivons notre engagement dans notre démarche de développement durable et de l'audit énergétique des bâtiments communaux. Cette initiative vise à identifier les leviers d'amélioration et de financement en matière d'efficacité énergétique, dans un souci écologique et de respect de l'environnement.

Ces actions traduisent une volonté de valoriser et d'optimiser le bâti communal, tout en répondant aux enjeux actuels d'aménagement, de gestion et de durabilité.

## **Lutte Contre les Inondations**

Conscient des risques, croissants, liés aux inondations et aux intempéries, le Collège s'engage dans l'amplification des outils déjà mis en place depuis plusieurs législatures pour protéger ses habitants et ses infrastructures.

Prévus et décidés, les travaux de protection de Rongy seront rapidement réalisés.

Les travaux d'agrandissement du bassin d'orage de Jollain/Hollain seront poursuivis. Cette infrastructure essentielle permet de collecter et de stocker temporairement les eaux pluviales, contribuant à réduire la pression sur les réseaux et à prévenir les inondations.

La commune prévoit la création de fascines, en collaboration étroite avec les agriculteurs locaux, suivant les études réalisées par la cellule gyser ou le hit. Ces dispositifs permettront de ralentir l'écoulement des eaux, de limiter l'érosion des sols et de réduire le risque d'inondation dans les zones vulnérables, notamment à Wez, Guignies, Merlin et Hollain.

Des digues seront aménagées le long de l'Elnon afin de renforcer la protection des maisons et riverains contre les débordements, et ce, dans les limites de nos possibilités financières.

La mise en place de clapets anti-retour sur les réseaux d'évacuation des eaux est prévue afin d'empêcher les reflux et de protéger efficacement les habitations et infrastructures situées dans cette zone à risques.

Nous poursuivrons l'octroi de primes concernant les dispositifs anti-inondations après l'établissement de diagnostics des besoins individualisés, par le contrat rivière Escaut-Lys.

## **Sécurité Routière**

Nous poursuivons nos démarches auprès de la Région wallonne pour obtenir des avancées concrètes sur plusieurs aspects :

La réduction de la vitesse sur la nationale 507

L'installation d'un radar tronçon pour renforcer la sécurité routière.

La réfection complète de la nationale ainsi que l'entretien régulier de ses abords pour améliorer la sécurité et le confort des usagers.

Et naturellement la pérennisation de l'interdiction du transit des plus de 7,5 T ;

Par ailleurs, nous continuerons à identifier les endroits dangereux sur notre territoire et à proposer des solutions adaptées, légales et réalisables pour les sécuriser. Pour ce faire, nous organiserons des rencontres avec notre conseiller en mobilité.

Notre collaboration avec le groupe sécurité de la CLDR sera intensifiée, afin de coordonner efficacement les mutuels efforts en matière de prévention et d'aménagement.

Nous lancerons des campagnes de sensibilisation pour responsabiliser les usagers de la route, et mettrons un accent particulier sur le désengorgement des zones résidentielles des poids lourds, afin de préserver la qualité de vie des habitants.

Enfin, une évaluation des dispositifs de sécurité existants sera menée, pour en améliorer l'efficacité et en ajuster les priorités si nécessaire.

Il est évident que la collaboration avec les services de Police s'avère indispensable, pour rendre ces actions efficaces, pour rassurer nos concitoyens et renforcer la sécurité des biens et des citoyens.

## **Cimetières**

Nous engagerons un processus de végétalisation progressive des cimetières afin de les rendre plus accueillants et respectueux de l'environnement.

Cette gestion différenciée (mécanisation, végétalisation, ...) devra permettre une constante propreté, en fonction de nos ressources humaines et du climat.

De plus, un soin particulier sera apporté à l'embellissement des parcelles dédiées aux enfants, pour en faire des espaces empreints de sérénité et de dignité, en hommage à leur mémoire

## **Bien-être animal**

L'efficacité passe par une attention particulière et suivie des observations de terrain : la collaboration des détenteurs d'animaux, des vétérinaires, et des citoyens est indispensable et le canal clair de communication et de suivi sera rappelé.

Nous mènerons également des actions en faveur de la protection de l'environnement et de la biodiversité, en œuvrant pour la préservation de la faune et de la flore locales.

Nous poursuivrons la stérilisation des chats errants et les campagnes de dératisation.

## **Développement rural**

Notre commune poursuivra son Programme Communal de développement riche de 59 projets. La collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie, avec les citoyens dans les groupes de travail, avec l'administration intégrée dans le processus, permettra la réalisation des projets prioritaires notamment la construction de logements intergénérationnels, les liaisons inter-village ou encore la maison multi-services. Toutes les fiches visant à développer notre ruralité et le cadre de vie de nos habitants entrent aussi dans les priorités du collège.

## **Environnement et transition énergétique**

La transition écologique et énergétique constitue un enjeu majeur pour notre commune.

Nous continuerons à encourager les économies d'énergie notamment par le maintien du programme « Easy Conso ».

Nous maintiendrons les primes existantes, tout en renforçant la sensibilisation aux comportements écoresponsables grâce à la mise en place de nouvelles primes incitatives.

Pour garantir une meilleure efficacité énergétique, des audits seront réalisés sur les bâtiments communaux, et nous poursuivrons l'installation d'éclairages LED sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, le développement des bornes de recharge pour les véhicules électriques s'inscrit dans notre volonté de favoriser une mobilité plus durable.

Notre gestion communale restera écoresponsable, tout en mettant en avant des projets innovants visant à promouvoir les énergies renouvelables, tels que la biométhanisation. Ces initiatives seront toutefois pensées dans le respect de notre caractère rural, de notre cadre naturel et de notre biodiversité.

Le fleurissement global de l'entité, via des plantes vivaces, sera également un axe clé pour renforcer l'attractivité de nos villages. Une signalétique adaptée sera installée à chaque entrée de village, reflétant l'identité locale. Le but étant de maintenir notre label « Commune fleurie » voire de l'améliorer.

Nous intensifierons nos efforts pour lutter contre les plantes invasives en collaboration avec les organes supra communaux compétents.

En parallèle, nous sensibiliserons les citoyens à leur rôle dans le développement durable.

Enfin, nous souhaitons éclaircir la situation avec le GRD afin de renforcer le réseau électrique, d'optimiser l'intégration des énergies renouvelables et notamment d'éviter les décroches des panneaux solaires.

## **Propreté publique**

Nous renforcerons nos actions pour une commune plus propre et éco-responsable. Cela inclut l'instauration du tri des déchets dans les écoles et autour des bâtiments publics, pour encourager les bonnes pratiques dès le plus jeune âge.

Afin de lutter efficacement contre les dépôts sauvages et les comportements inciviques, nous analyserons la faisabilité de l'installation de caméras de surveillance sur les zones sensibles.

En collaboration avec IPALLE, nous poursuivrons la gestion éco-responsable de nos déchets, tout en sensibilisant les citoyens notamment pour le nettoyage de leur trottoir jusqu'au filet d'eau.

Nous apporterons également un soutien accru aux associations engagées pour la propreté publique et renforcerons la brigade verte durant la période estivale, pour une meilleure réactivité face aux besoins saisonniers.

Enfin, nous travaillerons avec le contrat rivière Escaut Lys pour réaliser une cartographie des fossés, afin de mieux planifier leur entretien.

## **État civil/population**

Nous envisageons également la mise en place d'un e-guichet pour simplifier les démarches administratives. Mais aussi pour améliorer considérablement l'accessibilité et la rapidité aux documents administratifs sans déplacement.

Nous maintenons la cérémonie des nouveaux habitants ainsi que celle des naissances.

Nous mettons les maisons de village à disposition des citoyens pour toutes les cérémonies laïques.

## **Associatif**

Nous procéderons à la mise à jour du règlement concernant la location des salles et du chapiteau communal. Cette révision visera à garantir une gestion claire, équitable et adaptée aux besoins des associations et des citoyens, tout en assurant une utilisation optimale des infrastructures communales. La gratuité 1x/an du chapiteau pour les écoles et les associations sera maintenue.

## **Sport**

Nous veillerons à garantir l'accès égal de tous les clubs de l'entité au Brunehall afin d'assurer une équité dans l'utilisation des infrastructures et des équipements.

Le maintien des subsides restera une priorité pour soutenir les clubs sportifs.



Pour encourager la participation des jeunes, nous envisageons la création de chèques ou pass "sport, culture, stages" qui permettront à tous d'accéder à des activités diversifiées.

Nous mettrons en place des dispositifs de reconnaissance des mérites sportifs, valorisant l'engagement et les performances des jeunes athlètes et des clubs.

## **Logement**

La collaboration avec la société de logements du Haut Escaut sera renforcée pour finaliser des projets tels que celui des logements tremplins et ceux destinés aux aînés à Rongy.

En collaboration avec la société de logement du haut Escaut, une attention particulière sera accordée à l'entretien et la remise en conformité des logements des cités sur notre territoire.

Nous encouragerons également les partenariats avec l'Agence Immobilière Sociale (AIS).

## **Agriculture**

Nous envisageons d'étudier la création d'une coopérative alliant public et privé, afin de promouvoir la mutualisation des services et du matériel agricole. Cela permettra de soutenir les agriculteurs tout en optimisant les coûts et les ressources. De plus, nous mettrons en place un processus de consultation systématique avec les agriculteurs lors des aménagements de voiries, afin de garantir une cohabitation sereine et sécurisée sur les routes.

## **Aménagement du territoire**

Nous mettrons en place une Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM), afin de garantir une vision globale et concertée pour le développement harmonieux de notre territoire.

Nous élaborerons un schéma de développement communal (SDC), visant à structurer et planifier l'aménagement de nos villages et de nos paysages, tout en préservant le caractère rural qui les définit.

Concernant le patrimoine religieux, nous améliorerons sa gestion et lancerons une réflexion sur sa valorisation.

Enfin, nous poursuivrons le développement harmonieux de l'immobilier, dans le cadre du plan de secteur et du futur schéma de développement communal. Nous veillerons à ce que les projets résidentiels s'intègrent de manière cohérente à notre ruralité, préservant ainsi l'harmonie de nos paysages et du cadre de vie.

## **Gestion des finances communales**

Face aux incertitudes budgétaires, nous prévoyons une gestion financière prudente, visant la reconstitution de réserves et la limitation des dépenses courantes.

La suppression de la taxe sur les égouts contribuera à alléger la charge fiscale pour nos habitants tout en maintenant une fiscalité adaptée à la réalité de notre commune rurale.

Nous mettrons en œuvre une politique d'investissement ciblée, priorisant à court terme la rénovation et l'entretien de notre patrimoine communal, tels que les bâtiments et les voiries, afin de garantir un cadre de vie de qualité pour nos citoyens.

Simultanément, nous engagerons une réflexion approfondie sur la mise en place d'une politique d'investissement ambitieuse, mais équilibrée, pour répondre aux besoins futurs de notre commune.

Cette approche financière permettra de concilier la préservation de nos ressources et le développement durable de notre territoire.

## **Mobilité et mobilité douce**

Nous nous engageons à entretenir et à améliorer l'offre de mobilité douce, en mettant en place et en rénovant les infrastructures adaptées, telles que les sentiers, les pistes cyclables et les trottoirs.

Nous favoriserons la multi-mobilité, en encourageant l'utilisation combinée de modes de transport tels que la marche, le vélo et les transports en commun, pour offrir des solutions de mobilité pratiques et durables.

Nous souhaitons développer le co-voiturage via des zones adaptées.

Nous reprendrons contact avec le TEC Hainaut afin d'examiner et d'améliorer l'offre de transport public, notamment sur certaines lignes déficitaires.

## **Enseignement**

L'éducation est une priorité pour notre commune. Nous avons la volonté de proposer des initiatives qui répondent aux besoins des élèves et des enseignants. Il s'agira de valoriser les spécificités des écoles communales présentes sur le territoire, en développant des projets attractifs tout en renforçant la communication à leur sujet.

Nous collaborons avec les écoles pour intégrer des activités culturelles et artistiques en nous appuyant sur le Parcours d'éducation Culturelle et Artistique. L'apprentissage de la natation sera également favorisé grâce à un accès facilité à la piscine.

Nous favoriserons l'inclusion et l'égalité des chances et mettrons en place de dispositifs pour accompagner les élèves en difficultés et soutenir les enfants à besoins spécifiques afin de les aider dans leur pratique pédagogique.

Dans le cadre du maintien du Green Deal, nous continuerons à améliorer la qualité des repas scolaires tout en sensibilisant les élèves à une alimentation saine et équilibrée.

Nous apporterons également un soutien particulier aux projets pédagogiques innovants, tels que l'école du dehors, les initiatives citoyennes, ou encore les programmes de lutte contre le harcèlement scolaire.

Par ailleurs, les études dirigées seront étendues à d'autres implantations scolaires, offrant ainsi un soutien éducatif renforcé.

La sécurité et les compétences pratiques des enfants seront renforcées par des formations aux premiers secours, qui bénéficieront également aux enseignants.

Nous poursuivrons le développement numérique au sein des établissements scolaires pour garantir une éducation en phase avec les évolutions technologiques.

Enfin, le maintien de la gratuité scolaire, symbolisé par l'initiative du « cartable vide », sera une priorité pour alléger les charges des familles.

Nous veillerons également à l'entretien et au confort des infrastructures scolaires, tout en organisant des exercices réguliers de sécurité incendie pour protéger les élèves et le personnel.

## **Accueil extra-scolaire**

Nous nous engageons à maintenir les horaires actuels de l'accueil extra-scolaire, tout en préservant la qualité du service et en garantissant sa gratuité le matin, le midi et le soir après l'école.

Nous maintenons l'organisation de l'accueil extra-scolaire durant les journées pédagogiques et les petites vacances.

Par ailleurs, nous projetons la création d'une maison multi-services dans le cadre de la fiche du PCDR, qui centralisera diverses activités.

## **Jeunesse**

Nous continuerons à être à l'écoute des attentes et des besoins des jeunes, en cherchant à comprendre leurs préoccupations et aspirations.

Nous organiserons des activités sportives et culturelles à destination des adolescents durant les "jours blancs", afin de leur offrir des moments de loisirs et de divertissement.

En parallèle, nous travaillerons à la création de lieux de rassemblement adaptés aux attentes des jeunes, intégrés de manière harmonieuse au sein des villages, favorisant ainsi leur participation et leur engagement. Nous poursuivrons notre collaboration avec l'AMO Graine.

Nous renforcerons les synergies entre le service de jeunesse et les associations locales en vue de diversifier l'offre de stage et d'activités.

Dans le cadre de notre engagement pour améliorer la qualité de vie des habitants, la commune s'engage à organiser des plaines de jeux dynamiques, accessibles et sécurisée pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans. Nous organiserons des cours qui donnent accès aux permis théorique pour les jeunes, les personnes émergeant du CPAS et les demandeurs d'emplois.

Enfin, nous dédierons une enveloppe budgétaire spécifique à la jeunesse, afin de soutenir les initiatives et projets qui leur sont destinés.

## **Participation citoyenne**

La participation citoyenne est au cœur de nos priorités avec notamment la création d'un échevinat qui lui est dédiée. Le but est d'instaurer un dialogue permanent entre les citoyens et l'administration communale.

Nous proposons l'organisation d'une permanence mensuelle d'un ou plusieurs membres du collège dans les différents villages afin de renforcer le lien de proximité.

Nous mettrons en place une plateforme citoyenne qui permettra de faciliter les échanges et d'assurer une remontée d'informations efficace des citoyens vers l'administration communale et les services techniques pour améliorer la qualité et la réactivité des actions communales.

Enfin, nous consulterons systématiquement la population sur les gros projets afin de prendre en compte leurs avis et leurs aspirations.

## **Petite enfance**

Nous poursuivrons la création d'aires de jeux dans les différents villages, afin d'offrir aux plus jeunes des espaces sécurisés et adaptés. Nous continuerons à permettre aux parents qui travaillent un accueil de qualité, familial dans notre crèche qui accueille +/- 60 familles pour une capacité de 42 places

Nous continuerons également à soutenir les gardiennes encadrées par l'ASBL Le Sourire, en valorisant leur rôle essentiel.

Nous Développerons des activités parents-petite enfance en collaboration avec l'ONE, le PCS et des organismes extérieurs.

## **Nos Aînés**

La commune place le bien-être de ses aînés au cœur de ses priorités en mettant en œuvre des initiatives pour les accompagner, renforcer leur inclusion sociale et favoriser leur épanouissement.

Une attention particulière sera portée aux personnes âgées en situation d'isolement. Des actions spécifiques seront mises en place pour les accompagner et lutter contre l'exclusion sociale.

La commune souhaite promouvoir des activités intergénérationnelles afin de favoriser les échanges entre jeunes et seniors.

L'offre d'activités destinée aux aînés sera élargie pour répondre à leurs attentes et encourager leur participation à des événements culturels, sportifs et de loisirs adaptés.

Une attention particulière sera accordée à la lutte contre la fracture numérique en proposant des ateliers et des formations pour initier les seniors aux nouvelles technologies, afin de faciliter leur accès aux services et à l'information.

La commune développera des partenariats avec les communes voisines pour mutualiser les ressources comme pour l'organisation par exemple d'un "Alzheimer Café.

## **Personnes en situation de handicap**

Notre commune s'engage à garantir une accessibilité de ses bâtiments communaux pour les PMR. Cela inclut l'aménagement de nos bâtiments pour les personnes à mobilité réduite, le maintien du label Handi City, et la mise en place d'activités inclusives.

Nous travaillerons également pour mieux soutenir les personnes atteintes de troubles Dys.

## **Soutien aux citoyens fragilisés**

Une attention particulière sera portée aux citoyens les plus vulnérables. Ainsi, nous renforcerons notre collaboration entre le CPAS, la commune, le Plan de Cohésion Sociale et nos différents partenaires du monde social et le Plan de Cohésion Sociale avec qui nous continuerons une collaboration étroite pour permettre aux citoyens de pouvoir continuer à bénéficier de leurs services.

## **Santé et bien-être**

Nous installerons des défibrillateurs accessibles à tous dans chaque village et proposerons des formations et des recyclages quant à leur utilisation.

Des actions de sensibilisation à la santé seront promues, tout comme le maintien de notre centre de prélèvement.

Une analyse des besoins médicaux locaux permettra de créer des partenariats pour offrir des services de proximité.

## **Communication**

La communication est un axe essentiel pour informer et rapprocher les citoyens.

Nous maintiendrons le bulletin communal tout en l'adaptant à l'ère numérique grâce à des outils modernes comme les QR codes.

Nous mènerons une étude sur la faisabilité de la création d'une application dédiée à la commune

Nous continuerons à enrichir le site internet communal avec des fonctionnalités supplémentaires comme un agenda animations et loisirs inspiré de celui pour les associations.

Nous continuerons également à alimenter régulièrement la page Facebook de la commune tout en développant une présence active sur Instagram pour toucher un public encore plus large et diversifié.

Nous avons la volonté d'intervenir auprès des services de la Région Wallonne afin d'améliorer la couverture des réseaux de télécommunication.

## **Commerce**

La valorisation des commerçants et producteurs locaux constitue un pilier important de notre politique communale. Nous renforcerons le dialogue avec ces acteurs essentiels, en organisant des consultations régulières pour mieux comprendre leurs besoins et mettre en valeur leurs produits. La promotion de leurs activités se poursuivra à travers des initiatives telles que des vidéos de présentation.

Un soutien administratif sera également proposé pour accompagner les commerçants dans leurs démarches et faciliter leur développement. Dans un souci de convivialité et d'interaction, nous maintiendrons la tradition des vœux aux commerçants.

Enfin, la communication autour du guide des commerçants sera amplifiée afin de le rendre encore plus accessible.

## **Tourisme**

Nous prévoyons la mise en place d'une vitrine dédiée aux produits locaux, offrant une visibilité accrue aux circuits de marche et de vélo, ainsi qu'aux initiatives telles que Salix, les maisons d'hôtes, ...

Ce point d'accueil touristique servira de relais d'informations pour les visiteurs, favorisant la découverte et la promotion des richesses locales.

En collaboration avec le secteur privé, nous étudierons la faisabilité de la création d'une aire de motorhome, afin d'attirer davantage de visiteurs et de renforcer l'offre touristique de notre commune.

## **Culture**

Nous souhaitons valoriser les acteurs culturels locaux et intensifier les synergies entre les associations, la bibliothèque, les fanfares, les chorales, ...

La préservation de notre langue régionale sera également une priorité dans le cadre de « Ma commune dit oui aux langues régionales ».

Nous continuerons le soutien donné à nos différentes structures culturelles telles que l'ASBL Brunehaut Valorisation, le cercle d'histoire locale, la maison des médias, la bibliothèque, ...

A travers nos engagements patriotiques et nos relations de jumelage nous réaffirmons notre rôle dans la promotion de la citoyenneté et de la mémoire collective.